

# **DECLARATION DE LA REPUBLIQUE DU BURUNDI LORS DE LA 26<sup>ème</sup> SESSION DU COMITE DES FORETS (COFO 26)**

## 1. Merci Monsieur le Président

Je voudrais d'abord salué les discours du Directeur Général de la FAO et de sa magesté la Princesse de la Jordanie nous a fait un panorama sur la situation catastrophique des forêts et des solutions pour une relance verte et une gestion rationnelle des forets, au moment où la deforestation fait rage et exacerbe la perte de la biodiversité et la dégradation des écosystèmes, avec des retombées négatives sur la sécurité alimentaire des populations, suite à la réduction ou la dégradation des services environnementaux essentiels que fournissent ces écosystèmes.

A cet effet, le Burundi a adopté des solutions visant la conservation de la nature et, en sa qualité de Partie à diverses Conventions internationales relatives à la gestion durable de l'environnement en général est déterminé pour honorer ses engagements.

Ainsi, le Burundi a mis en place diverses politiques et Stratégies nationales pour manifester sa volonté de soutien à l'effort mondial de conservation et gestion durable des écosystèmes forestiers tant naturels qu'artificiels à l'échelle nationale, par notamment un vaste Programme de Reboisement National et un projet de production des essences agroforestières, forestières, autochtones et plantes médicinales. De surcroît, une Stratégie Nationale de Conservation des Aires Protégées vient d'être élaborée pour renforcer l'efficacité de gestion du système national d'Aires Protégées et nécessite des efforts conjugués pour sa mise en œuvre.

4. Et dans le cadre de la lutte contre les changements climatiques, des mesures d'atténuation des émissions anthropiques de gaz à effet de serre et d'adaptation viennent d'être mises à jour à travers la révision des Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

5. Le Gouvernement du Burundi s'engage fermement à poursuivre les mesures de conservation et de gestion durable, des écosystèmes forestiers et de leur biodiversité, afin de garantir le bien-être des communautés locales et encourage la FAO à soutenir la mise en œuvre effective des efforts déjà consentis et ceux à pourvoir.

7. Le Burundi est confiant que la 26<sup>ème</sup> Session du Comité des Forêts sera d'une grande opportunité pour pouvoir assurer la gestion durable de ses écosystèmes forestiers et veiller à ce que leur biodiversité garde le même statut et que sa contribution sur le bien-être humain tout en améliorant la sécurité alimentaire soit toujours garantie.

**Je vous remercie**